

ALTUR INVESTISSEMENT ANNONCE SON ENTRÉE AU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ EMP ROTOMOULAGE

- Une croissance démontrée et pérenne depuis le MBI¹ mené par William Digne ;
- Un programme de croissance d'activité à travers notamment un agrandissement du site de production ;
- Une production de produits finis 100% recyclables.

Paris, le 16 mars 2022 – ALTUR INVESTISSEMENT (Euronext - FR0010395681 - ALTUR) annonce aujourd'hui son investissement minoritaire au capital de EMP Rotomoulage, société basée à Dol de Bretagne dans le département d'Ille-et-Vilaine, lors d'une opération de relation permettant au dirigeant, William Digne, réinvestisseur, de prendre la majorité du capital, avec BNP Paribas Développement et UNEXO qui continuent d'accompagner EMP Rotomoulage.

ALTUR INVESTISSEMENT s'inscrit pleinement dans l'opération réalisée permettant de s'associer à un dirigeant et son équipe.

William Digne, Président d'EMP déclare :

« Je suis ravi d'accueillir ALTUR INVESTISSEMENT à notre capital pour notre projet ambitieux. Nous partageons une vision commune de la stratégie à suivre afin de mener à bien notre croissance basée sur le développement de notre capacité de production qui nous permettra d'accélérer notre développement commercial. »

Bertrand Cavalié, Directeur d'investissement d'ALTUR INVESTISSEMENT commente :

« Nous sommes très heureux d'accompagner le travail remarquable réalisé depuis sa reprise par William Digne et toutes les équipes EMP pour les prochaines années. La stratégie permettant à la société d'être une société de référence en France démontre l'ambition et la pertinence de l'ensemble des équipes EMP. »

A PROPOS D'EMP ROTOMOULAGE

La société développe et produit des pièces rotomoulées sur mesure. Chaque année c'est plus de 130 000 pièces rotomoulées qui sont fabriquées par EMP Rotomoulage et plus de 2 300 tonnes de polyéthylène transformées. Le rotomoulage est une technique de transformation des matières plastiques. Elle se base sur le mouvement rotatif d'un moule allié à la chauffe de ce moule. L'association de ces deux éléments permet aux matières plastiques d'épouser progressivement la forme du moule. Le procédé industriel permet une réutilisation de l'ensemble de la matière première liée à la transformation et l'ensemble des produits finis sont également 100% recyclables.

¹ MBI (Management Buy In) : reprise d'entreprise par un repreneur jusque-là étranger à la société reprise

INTERVENANTS :

Acquéreurs ou investisseurs :

Manager : William Digne

Altur Investissement : François Lombard et Bertrand Cavalier

BNP Paribas Développement : Yannick Carré , Anne de Sousa, Lucie Jouanin

Unexo : Maryan Deroo, Pierre Emmanuel Lemarchand, Romain David

Conseils :

Banquier d'affaires / Conseil M&A : G2 Invest : Guillaume Somekh

Avocat d'affaires : Joffe&Associés (juridique et fiscal) : Romain Soiron, Aymeric Dégremont, Paddy Pascot, Virginie Davion ; Clément Peillet

Prêteurs :

Coordinateur : LCL – Florian Pineau, Tony Teixeira, Remi Le Tellier

Arrangeurs : LCL (Florian Pineau, Tony Teixeira, Remi Le Tellier), **CIC Ouest** (Bruno Nesti, Anne-Cecile Bescond), **Crédit Agricole Ile et Vilaine** (Johanne Lefranc)

Agent : CIC Ouest (Bruno Nesti, Anne-Cecile Bescond)

Prêteurs : LCL (Florian Pineau, Tony Teixeira, Remi Le Tellier), **CIC Ouest** (Bruno Nesti, Anne-Cecile Bescond), **Crédit Agricole Ile et Vilaine** (Johanne Lefranc), **BNP Paribas** (Florent Becquart), **Banque Populaire Grand Ouest** (Jean-André Hebel, Theo Guilloux)

À PROPOS D'ALTUR INVESTISSEMENT

ALTUR INVESTISSEMENT a vocation à accompagner – en tant qu'investisseur de référence ou coinvestisseur – des PME familiales et patrimoniales et ETI en forte croissance, essentiellement non cotées, sur des opérations de type capital-développement et transmission (OBO).

Code ISIN : FR0010395681 - Code Mnémonique : ALTUR – Euronext : Compartiment C

Prochain rendez-vous :

25 avril 2022 : Assemblée Générale sur les comptes annuels au 31 décembre 2022

Composition du portefeuille

A ce jour, les actifs financiers d'ALTUR INVESTISSEMENT sont répartis au sein de 12 sociétés, 3 FPCI et 1 portefeuille secondaire dans des secteurs stratégiques :

Santé :

- *Acropole*, concepteur et fabricant d'implants orthopédiques pour l'épaule, la hanche et le genou ;
- *Menix*, leader français des prothèses orthopédiques et des implants dentaires ;
- *BIOBank*, leader français dans le secteur des allogreffes ;
- *Cousin Biotech*, concepteur et fabricant de dispositifs médicaux implantables en textile technique ;
- *FPCI Capital Santé 1*, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de la santé ;
- *FPCI Capital Santé 2*, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de la santé.

Services générationnels :

- *Pompes Funèbres de France*, réseau de franchisés d'agences funéraires et gérant d'agences en propres ;

Transition énergétique :

- *Sermeta*, leader mondial des échangeurs thermiques en inox pour chaudières gaz à condensation ;
- *Countum*, leader français du comptage industriel et transactionnel de produits pétroliers.

Distribution spécialisée :

- *Demarne*, spécialiste de l'importation et du commerce de gros des produits de la mer ;
- *Log'S*, spécialiste des solutions logistiques e-commerce et retail.

Hôtellerie :

- *Mercurie Nice Notre Dame*, établissement de 198 chambres ;
- *Mercurie Lyon Centre Château Perrache*, établissement de 120 chambres ;
- *FPCI Turenne Hôtellerie II*, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de l'hôtellerie.

Autres :

- *Dromadaire*, spécialiste de l'envoi de cartes de vœux sur Internet ;
- *Trophy Investissements*, portefeuille détenant des titres de participation de 3 PME françaises.

Contacts

Altur Investissement
François Lombard ou
Bertrand Cavalé
Tél. : 01 86 64 01 82

ACTUS finance & communication
Manon Clairet
Relations Presse
Tél. : 01 53 67 36 73
mclairret@actus.fr

ACTUS finance & communication
Jérôme Fabreguettes-Leib
Relations Investisseurs
Tél. : 01 53 67 36 78
altur@actus.fr

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Ce document (y compris toute reproduction) ne doit pas être diffusé ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique, en ce compris toute succursale ou agence d'une personne non-américaine mais résidente des Etats-Unis d'Amérique ou toute autre personne américaine. Tout manquement à ces restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation des Etats-Unis d'Amérique relative aux instruments financiers (*United States Securities Laws*).

Au Royaume-Uni, le présent document est destiné uniquement aux (i) personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19(1) du financial services and markets act 2000 (financial promotion) order 2001 (l'« Order »), (ii) aux personnes visées à l'article 49(1) (high net worth entities) de l'Order, ou (iii) aux personnes qui sont qualifiées de clients intermédiaires au sens du chapitre 4 du Code de bonne conduite du FSA (l'ensemble de ces personnes étant ci-après désignées « personnes qualifiées »). Ce document n'est destiné qu'à ces catégories de personnes. Les personnes qui ne répondent pas à la définition de personnes qualifiées ne doivent pas prendre en compte ou se fonder sur ce document ou son contenu. La diffusion de ce document dans tout autre pays peut être soumise à des restrictions légales et les personnes en possession de ce document doivent prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer. En prenant possession de ce document vous êtes présumé accepter d'être lié par les limitations.